



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/34
6 mars 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2 – 4 avril 2003

PROPOSITION DE PROJET: KENYA

Ce document contient les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Solvant

- Conversion du procédé de nettoyage à base de trichloroéthane en alternatives hors SAO au niveau de l'entreprise kenyane d'électricité - *Kenya Power and Lighting Company*.

Allemagne

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET KENYA

SECTEUR: Solvant Consommation sectorielle de SAO (2002): 5,8 tonnes PAO

Seuils coût-efficacité dans le sous-secteur: S.O.

Titre du projet:

- a) Conversion du procédé de nettoyage à base de trichloroéthane en alternatives hors SAO au niveau de l'entreprise kenyane d'électricité - Kenya Power and Lighting Company

Données du projet	
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	1,93
Incidence du projet (Tonnes PAO)	1,93
Durée du projet (mois)	18
Montant initial demandé (\$ US)	112 000
Coût final du projet (\$ US):	
Coûts différentiels d'investissement (a)	85 800
Fonds pour imprévus (b)	
Coûts différentiels d'exploitation (c)	
Coût total du projet (a+b+c)	85 800
Participation locale au capital (%)	100%
Pourcentage des exportations (%)	0%
Montant demandé (\$ US)	85 800
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)	44,46
Confirmation du financement de contrepartie?	
Agence nationale de coordination	Unité nationale 'Ozone'
Agence d'exécution	Allemagne

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$ US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)	
Coût d'appui de l'agence d'exécution (\$ US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$ US)	

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le Gouvernement d'Allemagne a soumis une proposition d'élimination de la consommation de 1,93 tonnes PAO de trichloroéthane (19,3 tonnes métriques) utilisées par la *Kenya Power and Lighting Company* dans ses six ateliers de maintenance pour le nettoyage des métaux. Actuellement, le nettoyage se fait par immersion dans des réservoirs ouverts, par essuyage à la main et, dans certains cas, par pulvérisation de haute pression. En plus du trichloroéthane, l'entreprise utilise annuellement environ 8 tonnes métriques de white-spirit (solvant inflammable provenant du pétrole) d'une façon analogue. Il est proposé de faire remplacer le trichloroéthane par un solvant à base d'hydrocarbure sélectionné après achèvement des essais qui seront fournis dans le cadre de ce projet. L'emploi du white-spirit se poursuivra. Le solvant de remplacement aura une toxicité similaire au trichloroéthane mais sera inflammable également. Aux termes de ce projet, les ateliers recevront de nouveaux réservoirs à couvercle automatique, pour parer à tout risque d'incendie; dotés d'une ventilation pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables et d'installations de stockage supplémentaires pour y entreposer le nouveau solvant inflammable. Dans la version du projet soumise initialement, 70 000 \$US ont été proposés pour l'acquisition de nouveaux équipements pour six ateliers, 10 000 \$US pour l'amélioration des installations (dont la ventilation) et 32 000 \$US destinés aux essais, aux produits chimiques entrant dans ces essais ainsi que pour la formation, soit un coût total du projet de l'ordre de 112 000 \$US. Le rapport coût-efficacité, selon la soumission, était de 58 \$US/kg. Les coûts d'exploitation provenant de l'augmentation du prix du solvant de remplacement seront pris en charge par l'entreprise.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

Profil du secteur

2. Durant la préparation du projet, les consultations entreprises avec les importateurs ont permis d'établir que la consommation de SAO, dans le secteur du solvant, au Kenya, oscillait entre quatre et sept tonnes PAO (4-7 tonnes métriques). L'essentiel de cette consommation est constitué de trichloroéthane avec une très faible consommation des autres produits chimiques utilisés dans le secteur des solvants (CTC ou CFC-113). Au moment de la soumission du projet, les données actualisées fournies par le Gouvernement du Kenya indiquaient une consommation de 0,8 tonnes PAO de trichloroéthane, pour l'année 2001, et 0,9 tonnes PAO en 2000. Par la suite, le 4 mars 2002, le Gouvernement du Kenya avait communiqué, au Secrétariat du Fonds ainsi qu'au Secrétariat de la Convention sur la protection de la couche d'ozone, des données révisées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de son programme de pays, signalant que, pour l'année 2002, la consommation de trichloroéthane était de 5,84 tonnes PAO.

3. La base de référence pour la consommation de trichloroéthane, au Kenya, est 1,1 tonnes PAO et l'échéance de conformité 2005 est de 0,77 tonne PAO. Compte tenu des chiffres de consommation nouvellement communiqués, à l'issue de la mise en œuvre de ce projet, le Kenya devra réduire sa consommation de trichloroéthane de 3,1 tonnes PAO supplémentaires afin qu'il puisse se conformer aux mesures de contrôle 2005. Parce qu'elle a été basée sur un niveau plus

faible de consommation annoncée, le plan d'élimination triennal 2003-2005 ne prévoit pas de financement pour cette élimination.

4. Inversement, pour ce qui concerne le CTC, le plan d'élimination prévoit le financement de l'élimination de 56 tonnes PAO afin de satisfaire les mesures de contrôle à l'échéance 2005 relatives au CTC. Comme la consommation de CTC du Kenya a été revue à la baisse, soit 0,5 tonnes PAO, le Kenya n'aura pas besoin d'assistance dans ce secteur prévu dans le plan d'élimination.

OBSERVATIONS

5. Comme l'entreprise a déjà utilisé des produits chimiques inflammables, le Secrétariat a avisé le Gouvernement allemand que toute dépense liée à la fourniture de mesures de sécurité, pour les solvants inflammables utilisés actuellement, ne pourrait être admise à financement. Notant également la présence insignifiante de matériel dans la base de référence et que les nouveaux solvants aurait une toxicité similaire à la base de référence, le Secrétariat a souligné que les coûts de mesures écologiques n'augmenteraient pas. Le Secrétariat a également demandé des clarifications sur le montant des coûts des essais et de la formation. Le Secrétariat a relevé que même si les seuils du rapport coût-efficacité ne s'appliquaient pas aux projets de pays à faible volume (PFV) de consommation, le taux de 58 \$US/kg était, d'une part, sensiblement supérieur au seuil arrêté pour les projets impliquant le trichloroéthane qui, lui, est de 38,5 \$US/kg et, d'autre part supérieur aux montants des coûts qui sont actuellement approuvés dans ce sous-secteur.

6. Le Gouvernement d'Allemagne a relevé qu'aucune augmentation des installations et équipements en rapport avec l'emploi actuel du white-spirit n'a été prévue. Le Gouvernement allemand a, néanmoins, procédé au ré-examen des coûts proposés en tenant compte des observations émises par le Secrétariat. En somme, le volume d'utilisation des solvants inflammables passerait de 8 à 27 tonnes. D'où la nécessité de mieux équiper l'entreprise pour lui permettre de stocker et utiliser ces volumes en augmentation. Le coût du matériel s'explique par la nécessité de doter tous les ateliers de cette entreprise de certains équipements spécifiques. Les essais sont indispensables pour valider le processus de nettoyage avant de prendre une décision sur la substance alternative de type hydrocarbure.

7. A la lumière de ce qui précède, le Gouvernement d'Allemagne a procédé à la révision du projet et a pu dégager un accord, avec le Secrétariat, sur un budget de projet de l'ordre de 85 800 \$US, dont les coûts différentiels d'investissement de 25 800 \$US pour les essais et la formation et 60 000 \$US destinés à l'équipement et l'amélioration des installations. Le rapport coût-efficacité est de 44,46 \$US/kg.

8. Le Secrétariat du Fonds multilatéral demande au Gouvernement du Kenya de clarifier si les niveaux révisés de la consommation de trichloroéthane et de CTC représentent les plafonds sur lesquels ce projet, ou d'autres projets, approuvés seront déduits.

RECOMMANDATION

9. Il ne subsiste aucune question d'admissibilité ou de coût pendant. Cependant, le Secrétariat du Fonds recommande un examen individuel de la proposition de projet ci-dessus en attendant la réponse à la demande de clarification sur la consommation de trichloroéthane et de CTC faite au Gouvernement du Kenya.
